

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Chevelle Malibu Classic modèle 1AD35 6 places (moteur V)	CH 0332 30

Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of General Motors Corporation, Warren, Michigan (USA)		
Identification	"Chevelle 1AD35" et "CH 0332 30" sur la plaquette du constructeur		
Plaquette constr.	"1D35Y.." devant le No du châssis		
N° du châssis	à droite, à l'intérieur de l'aile		
Ident. du moteur	à gauche, derrière le pare-brise		
Importateur princ.	" V " 5e chiffre du No du châssis et frappé à l'avant, à gauche sur la culasse (par l'importateur)		
Véhicule homologué	General Motors Suisse SA., Salzhaustrasse 21, 2501 Bienne		
	Signes fixes dans code du type 1D35Y.. / 1AD35		

Chassis		Moteur	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4	Marque	CHEVROLET Type V
Direction	mécanique avec assistance hydraulique	Construction	V Temps 4
Transmission	automatique	Carburant	B Position avant
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur roues arrière	Retroidiss.	eau Nombre cylindr. 8
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues, AV= soupape de dosage; AR= limiteur	Alésage	101,60 Course 88,39
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR	Cylindrée	5733 CV-impôt 29,20
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	Puissance en CV	145 SAE-net à 1/min 3800
Ralentisseur	-	Bruit	75 dB/A à 1/min 3800
Contrôle 2 circ.	par différence de pression, lampe-témoin combinée	Silencieux	2 pots 35x210x90 / 540x290x127 *
		Mesure des gaz	ECE-15, CO < 1,0 % **
		Déparasitage	OCE annexe B, chiffres 3-4 = D

Carrosserie		Poids	
Nombre de portes	4 limousine (combi)	avant	1040
Ceintures sécurité	SAE-J4c +)	Indic. vit.	km/h
Cale	verrouillage de la direction et de la boîte c.v.	Retroviseur	à gauche+à droite
Antivol		Charge utile ++)	140 280 420
Nombre de places	1 6 av 3 centre ar 3	Poids total	1180 1350 2530
Dimensions	int. ext.	Garantie fabr.	FR 78 - 15 2733
Longueur	5496	Dimens. pneus	FR 78 - 15 (Variantes
Largeur	1950	Ply / bar	R / 1,7 R / 2,2 voir
Hauteur	1450	Charge	1370 1600 remarques)
Porte à faux	lat. Voies av 1582 ar 1542	pour V max	selon la marque min. 158 km/h
	av 1034 ar	Garantie poids remorquable avec frein	
	ar 1516 Braquage g 11800 d 12100	Garantie poids remorquable sans frein	
Distance volant - vers l'avant du véhicule		Garantie poids de l'ensemble	
		Poids remorquable testé	
		Vitesse maximale selon le constructeur	158 km/h
		Vitesse maximale testée	km/h
		charge garantie sur le toit	90 kg

Equipement
 Feux de route 4/ SEALED BEAM SAE DOT H..
 Feux de croisement 2/ SEALED BEAM SAE DOT H..
 Feux de position SAE IP 74 GUIDE IA
 Feux rouges SAE (2)A(2)IR(2)S(2)T 74 GUIDE IAS
 Feux stop Id.
 Clignoteurs av SAE IP 74 SAE PIA 73 ar voir feux rouges
 Catadioptres av AV + AR ar SAE A-68 DOT
 Feux de gabarit av lat. HELLA K 14023 lat./ar GM IAS 73
 Feux complément.
 Eclairage plaque 1/ au centre, en haut, sur pare-chocs
 Essuie-glace 2/ balais ----- avec/lave-glace
 Avertisseurs DELCO REXY D + F
ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque et type CHEVROLET Chevelle Malibu Classic
 Homologation
 N° CH 0332 30
 Carrosserie limousine
 Places total 6 avant 3
 Poids à vide 2110 Carburant B
 Charge utile - CV-impôt 29,20
 Poids total 2733 Cylindrée 2733

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Dispositif d'échappement: le catalyseur reste, mais doit être vidé et la vis de fermeture soudée.
 **) Mesure des ERE : satisfait aux prescriptions selon ECE-15; la vignette se trouve à droite, à l'intérieur de l'aile.
 +) Ceintures de sécurité : position des angles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE art. 23, al. 3bis; une ceinture sous-abdominale est admise pour le siège du milieu pour raisons de construction.
 ++) Charge utile : ne doit pas être notée, le centre de gravité du pont de charge se trouvant derrière l'essieu arrière.
Variante de pneus :

HR 70 - 15	AV 1370 (1,7)	AR 1600 (2,2)	V-max varie selon la marque, minimum 158 km/h
215 HR 15	1250 (1,7)	1580 (2,3)	
235/70 HR 15	1200 (1,8)	1570 (2,5)	

Modifications par l'importateur:

- feux de position/clignoteurs AV: les ampoules et les verres oranges sont remplacés par des blancs; angles de visibilité non respectés; sont complétés par les feux de gabarit HELLA K 14023 et par les clignoteurs latéraux d'origine;
- catadioptres: non étanches; il en est monté 2 SAE A-68 DOT en complément.

A noter dans le permis de circulation:

- charge garantie sur le toit 90 kg.

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Chevelle Malibu Classic 6 places (moteur V)	CH 0332 30

Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of General Motors Corporation, Warren, Michigan (USA)
Identification	"Chevelle 1A35" ou "Chevelle 1A35" (modèle Deluxe) et "CH 0332 30" sur plaquette du constructeur. "1D35V.." ou "1G35V.." devant le No du châssis.
Plaquette constr.	à droite, à l'intérieur de l'aile
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise
Ident. du moteur	" V " 5e chiffre du No du châssis et frappé à l'avant, à gauche sur la culasse (par l'importateur)
Importateur princ.	General Motors Suisse SA., Salzhaustrasse 21, 2501 Bienne
Véhicule homologué	— Signes fixes dans code du type 1A.35 / 1.35V..

Chassis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique
Transmission	automatique
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur roues arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.internes, avec assistance par dépression, sur toutes les roues, AV= soupape de dosage; AR= limiteur
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Retentisseur	—
Contrôle 2 circ.	par différence de pression, lampe témoin combinée

Carrosserie	
Nombre de portes	4 limousine (combi)
Ceintures sécurité	SAB-J-4c +) Indic. vit. km/h à gauche+à droite
Cale	Attelage
Antivol	verrouillage de la direction et de la boîte c.v.
Nombre de places	6 av 3 centre ar 3
Dimensions	
Longueur	int. 5496 ext. Empattements 2946
Largeur	1950
Hauteur	1450 Voie av 1562 ar 1542
Porte à faux	lat. Voies av ar
	av 1034 ar
	ar 1516 Braquage g 11800 d 12100
Distance volant - vers l'avant du véhicule	

Moteur			
Marque	CHEVROLET	Type	V
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	8
Alésage	101,60	Course	88,39
Cylindrée	5733	CV-impôt	29,20
Puissance en CV	145 SAE-net	à V/min	3800
Bruit	75 dB/A	à t/min	3800
Silencieux	2 pots 355x210x90 / 540x290x127 *		
Mesure des gaz	ECE-15, CO < 1,0 %		**
Déparasitage	OCE annexe 8, chiffres 3+4 = D		

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1040	1070	2110
Charge utile ++)	140	280	420
Poids total	1180	1350	2530
Garantie fabr.			2733
Dimens. pneus	HR 78 - 15	HR 78 - 15	(Variantes
Ply / bar	R / 1,7	R / 2,2	voir
Charge	1370	1600	remarques)
pour V max	selon la marque min. 158 km/h		

Garantie poids remorquable avec frein	_____
Garantie poids remorquable sans frein	_____
Garantie poids de l'ensemble	_____
Poids remorquable testé	_____
Vitesse maximale selon le constructeur	158 km/h
Vitesse maximale testée	_____ km/h
charge garantie sur le toit	90 kg

Equipement
 Feux de route 4/ SEALED BEAM SAE DOT H..
 Feux de croisement 2/ SEALED BEAM SAE DOT H..
 Feux de position SAE IP 74 GUIDE IA
 Feux rouges SAE(2)A(2)IR(2)S(2)T 74 GUIDE IAS
 Feux stop id.
 Clignoteurs av SAE IP 74 SAE FIA 73 ar voir feux rouges
 Catadioptrés av AV + AR ar SAE A-68 DOT
 Feux de gabarit av lat. HELLA K 14023 lat./ar GM IAS 73
 Feux complément.
 Eclairage plaque 1/ au centre, en haut, sur pare-chocs
 Essuie-glace 2/ balais avec/sans lave-glace
 Avertisseurs DELCO REMY D + F
 ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque et type CHEVROLET Chevrolet Malibu Classic
 Homologation N° CH 0332 30
 Carrosserie limousine
 Places total 6 avant 3
 Poids à vide 2110 Carburant B
 Charge utile - CV-impôt 22,20
 Poids total 2733 Cylindrée 5733

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Dispositif d'échappement: le catalyseur reste, mais doit être vidé et la vis de fermeture soudée.
 - **) Mesure des gaz: satisfait aux prescriptions selon ECE-15; la vignette se trouve à droite, à l'intérieur de l'aile.
 - +) Ceintures de sécurité: position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE art. 23, al. 3bis; une ceinture sous-abdominale est admise pour le siège du milieu pour raisons de construction.
 - ++) Charge utile: ne doit pas être notée, le centre de gravité du pont de charge se trouvant derrière l'essieu arrière.
- Variante de pneus:

HR 70 - 15	AV 1370 (1,7)	AR 1600 (2,2)	V-max varie selon la marque, minimum 158 km/h
215 HR 15	1250 (1,7)	1580 (2,3)	"
235/70 HR 15	1200 (1,8)	1570 (2,5)	"

Modifications par l'importateur:

- feux de position/clignoteurs AV: les ampoules et les verres oranges sont remplacés par des blancs; angles de visibilité non respectés; sont complétés par les feux de gabarit HELLA K 14023 et par les clignoteurs latéraux d'origine;
- catadioptrés: non étanches; il en est monté 2 SAE A-68 DOT en complément.

A noter dans le permis de circulation:

- charge garantie sur le toit 90 kg.

Remplace FH CH 0332 30 du 31.10.1976
 Modèles
 (17.2.1976)

100
 Lieu et date de l'homologation
 St Julien, 31.10.75